



ollecte des données de première mise









Vous êtes premier acheteur des produits de la mer

Déclarer vos achats avec



LA TÉLÉDÉCLARATION POUR LES PREMIERS ACHETEURS DES PRODUITS DE LA MER



Une obligation déclarative des notes de ventes hors criée

Un outil de déclaration numérique

Un remplissage, une transmission et un suivi simplifiés



Formations



Vous souhaitez en savoir plus et poser vos questions sur la télédéclaration et l'application? Des formations sont organisées en ligne et sur tout le territoire. Pour vous inscrire près de chez vous, rendez-vous sur:

https://forms.office.com/e/BkGJ7NSSMe?origin=lprLink

ou via









